



Les tâches générales de l'Etat étaient au menu des débats de l'assemblée constituante. LE NOUVELLISTE

## Le tourisme devrait avoir son propre article

PAR NOEMIE.FOURNIER@LENOUVELLISTE.CH

**CONSTITUANTE** Le Valais pourrait être le premier canton suisse à se doter d'un article constitutionnel sur le tourisme. Si le peuple valaisan accepte le texte proposé par l'assemblée constituante, l'Etat et les communes se devront de créer des conditions-cadres pour le développement d'un tourisme de qualité, proche de la nature et favorisant l'équilibre plaine-montagne. Hier, les 130 membres de la constituante ont ainsi réaffirmé l'importance capitale du secteur pour le canton.

Soutenu par l'ensemble des groupes, ce n'est pas le fond mais la forme de l'article qui a été contestée. Premier écueil mis selon Appel citoyen et les VLR (Valeurs libérales-radicales), la proposition de la commission de qualifier le tourisme «d'identitaire», considéré comme une mauvaise traduction de l'allemand pour certains, ou une erreur de vocabulaire pour d'autres.

Les Verts ont ensuite proposé de faire apparaître la mention de tourisme quatre saisons au sein de l'article. «Amorçons un changement de modèle économique qui ne dépende plus majoritairement du ski»,

justifiait Gabrielle Cornut-Zufferey. L'intention a été refusée. Au nom du compromis, il a simplement été décidé de faire l'économie de tout ajout ou adjectif qualificatif. Au sein de la future Constitution, le tourisme se contentera d'être le tourisme.

**Les Verts ont proposé de faire apparaître la mention de tourisme quatre saisons au sein de l'article. L'intention a été refusée.**

### Pas de Cour des comptes

La surveillance des deniers publics est une évidence. Reste à déterminer par qui et si le Valais doit franchir un pas de plus en matière de contrôle?

Pas nécessaire selon 57% des constituantes et des constituants. Finalement, seuls Appel citoyen, la gauche, la majorité des Verts et une partie des VLR encourageaient à la création concrète d'une Cour

des comptes. «La formule choisie permet d'ancrer les notions d'indépendance et d'autonomie des organes de contrôle sans les nommer spécifiquement», résume Geraldine Pouget-Zufferey, présidente de la commission 4. «Tout reste ouvert.»

### Le développement durable concrètement défini

Dans le même chapitre relatif aux tâches générales de l'Etat, la constituante s'était affairée mardi à définir de manière concrète la notion de développement durable. La formulation retenue énonce que l'Etat et les communes se devront de réaliser leurs activités en considérant, de manière interdépendante, les aspects environnementaux, culturels, économiques, politiques et sociaux et qu'ils assurent aux générations actuelles et futures un environnement sain et sûr en veillant au respect de l'équilibre entre la nature et les activités humaines, incluant notamment le climat et la biodiversité.

Il reviendra aux Valaisannes et aux Valaisans de valider l'énoncé, comme l'ensemble du texte d'ailleurs, à l'occasion de la votation populaire prévue à l'horizon 2023.

### SAINT-GINGOLPH

## La Parenthèse veut rénover son bâtiment

Cet été, la Parenthèse a transféré ses activités à Vétroz, chez son partenaire Cérébral Valais. Le bâtiment de la Tourelle qui l'abritait jusque-là dans le parc de l'Ecole des Missions à Saint-Gingolph n'était plus adapté. L'association – qui accueille des personnes en situation de handicap le temps d'un séjour de durée limitée afin de soulager leurs familles – veut rénover cet édifice. «Nous souhaitons mettre à l'enquête le projet avant la fin de l'année», espère Claude Roch, qui a repris la présidence en juin. «Il est protégé et nous rencontrons cette semaine encore le Service du patrimoine de l'Etat du Valais pour vérifier que nos plans correspondent aux attentes.»

### Deux appartements à louer et un vide grenier

Le rez sera affecté à l'infrastructure logistique de la Parenthèse et à un appartement de vacances pour une famille avec personne en situation de handicap. Le premier étage sera dévolu à l'activité classique de l'association, avec des chambres pour six à huit personnes en situation de handicap, un équipement sanitaire adéquat, une cuisine et un salon. Les deux niveaux supérieurs seront transformés en deux appartements à louer pour deux personnes en situation de handicap par appartement. Les voisins ont été informés et une préconvention négociée avec la congrégation des Pères spiritains, propriétaire du site, en vue de l'octroi d'un droit de superficie de cinquante ans. Reste à trouver le financement. Le budget préliminaire est devisé à 3,2 millions de francs. Le bâtiment devant être vidé, divers meubles et objets seront mis en vente ce dimanche lors d'un vide-grenier. **LMT**

Vide-grenier dimanche 28 novembre sur place (impasse du Bout de la Forêt 11) de 10 à 16 heures. D'autres infos sur [www.laparenthese.ch](http://www.laparenthese.ch)

### FAUNE

## Une louve retrouvée morte près du bois de Finges



«Une louve a été retrouvée morte hier en fin de matinée à la hauteur de l'Ermitage sur la route cantonale reliant Loèche-Susten à Sierre.» Le procureur général Rinaldo Arnold confirme une information de nos confrères du «Walliser Bote». Une info qui avait été relayée au quotidien haut-valaisan par des sources anonymes. Impossible pour l'heure de connaître les causes du décès du canidé. «Aucune blessure externe n'était visible. L'animal a été transporté au Tierspital à Berne afin de déterminer les causes de la mort», précise la police cantonale. Le Ministère public a ouvert une instruction pénale. **PAG**

### MARQUE VALAIS

## La promotion économique change de nom

Exit Business Valais, bienvenue à Promotion économique Valais. La nouvelle entité qui rassemble six partenaires – le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI), CimArk, le Centre de cautionnement et de financement (CCF SA), le Regions- und

Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO), l'Antenne Région Valais romand (ARVR) et Valais/Wallis Promotion – profite de ce changement pour revoir son identité visuelle et reprendre les codes graphiques de la marque Valais. «Un nouveau site internet et une nouvelle stratégie de communication complètent ces nouveautés», a annoncé hier par voie de communiqué la Chancellerie d'Etat.

### Meilleure visibilité

L'objectif de cette mutation est d'offrir une meilleure visibilité des prestations mises à disposition des entreprises et des futurs entrepreneurs. Le nouveau site internet de la Promotion économique Valais reprend la ligne graphique de la marque Valais et a été conçu pour les entrepreneurs établis en Valais ainsi que ceux qui veulent s'installer dans le canton. «Il a pour objectif de simplifier la recherche d'informations et de mettre en relation les entrepreneurs avec leurs partenaires.»

La nouvelle stratégie de communication entend aussi permettre aux Valaisannes et aux Valaisans de mieux connaître leur tissu économique. **PAG**

### MOBILITÉ

## Lancement d'une initiative en faveur du vélo

Prendre son vélo pour penduler en Valais reste encore trop dangereux, estime un large comité qui vient de lancer une initiative en faveur de davantage de sécurité pour les usagers de la petite reine. Il a une année pour récolter 4000 signatures.

«Le Valais dispose aujourd'hui d'une infrastructure très lacunaire pour l'utilisation du vélo au quotidien», constatait hier le comité d'initiative composé de Pro Vélo, ATE Valais, la Fédération cycliste valaisanne, Pro VTT ainsi que des élus cantonaux et fédéraux issus des rangs des Verts, du PS, du PDC et du PLR. Ce qui rend la cohabitation entre les cyclistes et les autres usagers de la route dangereuse.

### Grand potentiel de développement

Pourtant, le potentiel de développement «est considérable»: 71% de la population valaisanne vit à moins de 2 km d'une gare et près de la moitié des déplacements effectués en voiture représentent moins de 5 km, détaille le comité.

Par ailleurs, 42% des jeunes de moins de 25 ans n'ont pas de permis de conduire. Les partisans de ce projet demandent au Conseil d'Etat de rédiger une loi cantonale sur la mobilité cyclable quotidienne afin de mieux intégrer les deux-roues avec ou sans assistance électrique. Il ne s'agit pas d'opposer cyclistes et automobilistes, mais bien de mieux intégrer les premiers au réseau de mobilité actuel, soulignent-ils encore. Et les initiateurs de citer les voisins vaudois, où la conseillère d'Etat Nuria Gorrite annonçait il y a quelques semaines un crédit de 42 millions et une stratégie pour se donner les moyens, d'ici 2035, de rejoindre le canton de Berne, «où 10% des déplacements se font déjà à vélo». Les Suisses ont accepté en septembre 2018, par 73,6% des voix, d'inscrire le vélo dans la Constitution fédérale. Une loi fédérale sur les voies cyclables est actuellement en préparation au Parlement. Outre le canton de Vaud, celui de Neuchâtel s'est doté d'un plan directeur cantonal de mobilité cyclable. **ATS**

PUBLICITÉ

**Mob-y-Cycles**  
VENTE • RÉPARATION  
VTT • ROUTE • ÉLECTRIQUE • ENFANT

AVENUE DE FRANCE 21  
1870 MONTHÉY  
024 471 30 26  
mobycycles@gmail.com  
www.mobycycles.ch

FOCUS  
SHIMANO  
SRAM  
GARMIN